

19^{ième} Séminaire Régional des Praticiens HIMO

Thème: " Promouvoir les compétences et les emplois productifs (décent) pour notre meilleur avenir commun "

15-19 mai 2023, Kigali, Rwanda

Déclaration Ministérielle

1. **Nous, ministres et représentants de l'Algérie, du Cameroun, de la République centrafricaine, du Tchad, de l'Éthiopie, de la Gambie, Guinée, du Kenya, du Malawi, du Mozambique, du Niger, du Rwanda, de la Sierra Leone, de la Somalie, du Soudan du Sud, Ouganda, Zimbabwe, et de la Tunisie**
2. **Réuni au** cours de la session ministérielle des 15 et 16 mai 2023 à l'Intare Conférence Arena, Kigali, dans le cadre du 19e séminaire régional des praticiens du travail coprésidé par l'honorable Rwanyindo Kayirangwa Fanfan, ministre de la Fonction publique et du Travail, République du Rwanda et Mme Cynthia Samuel-Olonjuwon, l'Assistante du Directeur Général et Directrice régionale de l'OIT, Afrique, RO-Afrique.
3. **Apprécions le** soutien du Directeur général de l'OIT, M. Gilbert F. Houngbo, qui a placé le séminaire et le Programme d'investissement à forte intensité de main-d'œuvre (HIMO) dans le contexte de la Coalition mondiale pour la justice sociale à travers le discours prononcé en son nom pendant la Cérémonie d'ouverture et sa participation en ligne à la réunion ministérielle.
4. **Reconnaisant** que l'insuffisance d'opportunités d'emploi productif, en particulier pour les jeunes, les femmes et les personnes en situation d'handicap, reste un défi majeur sur le marché du travail en Afrique.
5. **Reconnaisant la** déclaration d'Abidjan et son plan d'action qui ont été adoptés en décembre 2019 lors de la 14e Réunion régionale africaine de l'OIT à Abidjan, et qui reposent sur une approche centrée sur l'humain et s'engagent à « promouvoir un développement et une croissance

économiques inclusifs et durables, le plein emploi productif librement choisi et un travail décent pour tous ».

6. **Reconnaissant le rôle de l'ETFP et de l'ETFP numérique dans le développement des compétences et l'apprentissage** tout au long de la vie pour améliorer la qualité de l'éducation et de la formation et remédier à l'inadéquation des compétences; et que la technologie et les plateformes numériques offrent des solutions innovantes pour réduire le coût de la prestation de l'ETFP et combler le déficit de financement.
7. **Notant** que les partenariats public-privé (PPP) présentent une approche innovante pour combler le déficit de financement de l'ETFP en mettant en commun les ressources, l'expertise et les réseaux du gouvernement, du secteur privé et de la société civile.
8. **Reconnaissant** les changements rapides, sans précédent et imprévisibles qui se produisent dans le monde du travail en raison de l'utilisation croissante des technologies numériques en constante évolution, qui créent à la fois de nouvelles opportunités et des menaces pour la création d'emplois.
9. **Reconnaissant** que les pays africains sont confrontés à des défis sans précédent, notamment les conséquences de la pandémie sanitaire mondiale, la volatilité des prix alimentaires mondiaux, l'insécurité alimentaire et hydrique croissante, le risque croissant de catastrophes naturelles, les effets du changement climatique et les conflits et violences prolongés,
10. **Reconnaissant** que le développement des infrastructures est essentiel pour une inclusion, une intégration et un développement économique et social réussis et qu'il est essentiel de veiller à ce que les avantages des activités de construction profitent aux jeunes hommes et femmes et aux personnes en situation de handicap.
11. **Notant que la création** d'un nombre suffisant d'emplois décents, l'utilisation d'une combinaison de technologies appropriées (HIMO) pour optimiser la création d'emplois dans différents secteurs productifs afin de soutenir une approche centrée sur l'humain, la promotion de transitions justes vers des économies formelles, numériques et vertes, y compris dans les situations de fragilité et de réponse aux crises,
12. **Reconnaissant que l'emploi productif et le travail décent** sont essentiels pour parvenir à une croissance socioéconomique inclusive et durable; que la

sûreté, la sécurité et des conditions de travail équitables sont essentielles pour accroître la productivité et le développement personnel des travailleurs; notant en outre qu'en dépit de l'augmentation significative de l'utilisation de l'approche d'investissement à forte intensité de main-d'œuvre dans de nombreux pays de la région, la durabilité des emplois créés suscite toujours des préoccupations;

13. **Reconnaissant que l'apprentissage tout au long de la vie ainsi que la formation** aux approches locales en utilisant ressources sont les critères essentiels pour améliorer l'employabilité et la productivité des travailleurs dans un monde du travail en mutation et réaffirmant la nécessité d'établir un lien entre les projets de développement et le renforcement des capacités telles que la requalification, le perfectionnement professionnel et l'apprentissage; et appuyant et créant des centres d'excellence pour la formation axée sur la main-d'œuvre ancrée dans l'éducation nationale, Systèmes de recherche sur l'ETFP.
14. **Reconnaissant le rôle des marchés publics et des appels d'offres** dans l'application du travail décent, le développement des communautés et des micros et petites entreprises
15. **Notant que les résultats obtenus par les pays participants dans la mise en œuvre des engagements pris lors des séminaires régionaux précédents, pour les praticiens de la main-d'œuvre** n'ont pas été uniformes et que les pays ont des structures de gouvernance différentes pour la mise en œuvre de travaux à forte intensité de main-d'œuvre.
16. **Reconnaissant que l'approche HIMO** peut être un point d'entrée important pour les interventions liées à l'emploi et au marché du travail, telles que la protection sociale, la sécurité et la santé au travail, le développement des compétences et la création d'emplois dans d'autres secteurs.

Nous nous engageons donc à :

17. **Institutionnaliser et** renforcer l'approche de HIMO grâce à une stratégie appropriée et à des structures nationales de coordination intersectorielle de haut niveau et mettre en œuvre des programmes multisectoriels intégrés pour l'emploi, compatibles avec le développement national et les priorités sectorielles.
18. **Renforcer** les capacités des acteurs et institutions régionaux, nationaux et

locaux pour la conception et la mise en œuvre d'infrastructures et de programmes d'emploi intensif.

19. **Promouvoir la cohérence des politiques et** améliorer la collaboration entre les différentes structures de mise en œuvre et de gouvernance afin d'assurer l'efficacité des stratégies de mise en œuvre des politiques adoptées
20. **Renforcer** les capacités d'analyse des statistiques des marchés du travail et d'évaluer l'impact sur l'emploi des politiques et des investissements clés afin de s'assurer que ceux-ci sont en mesure de réaliser leur potentiel d'emploi ;
21. **Élaborer et** adopter des politiques et des procédures de passation de marchés publics inclusives et transparentes, tant au niveau central que décentralisé, afin d'assurer la pleine participation des PME et des organisations communautaires, d'encourager l'utilisation d'une approche fondée sur les ressources locales, tout en assurant la qualité, la durabilité et la rentabilité économique des travaux d'infrastructure.
22. **Intégrer la qualification, la** reconversion et la reconnaissance des acquis dans les projets HIMO et de développement, notamment en incluant des exigences en matière de formation, de stage et d'apprentissage dans le processus de passation de marchés, engageant ainsi également les contractants et les autres acteurs du secteur privé à accroître leur contribution au développement des compétences.
23. **Accroître les** possibilités pour les jeunes femmes et personnes vivant avec un handicap d'accéder à la formation grâce, d'une part, à une formation en cours d'emploi, en leur fournissant une expérience pratique précieuse, comme par exemple l'approche du chantier-école utilisée dans de nombreux pays, et d'autre part, et par le biais de plateformes d'apprentissage en ligne, d'apprentissages virtuels et de contenus numériques qui, ensemble, peuvent rendre l'ETFP plus accessible, flexible et abordable et compléter la formation dispensée par le biais d'institutions et de systèmes de formation traditionnels afin d'améliorer l'efficacité des compétences et de la requalification de la main-d'œuvre africaine;
24. **Étendre le** programme de travaux verts à forte intensité d'emplois, dans des domaines tels que la conservation des sols et de l'eau, la restauration des terres, le reboisement, l'irrigation pour accroître la productivité de l'agriculture et de l'élevage, arrêter la dégradation de l'environnement et accroître la résilience aux effets du changement climatique et réduire les

pressions environnementales qui sont une source de conflit de plus en plus importante sur le continent.

25. **Partager nos expériences et nos** apprentissages entre nous et collectivement la collecte, la compilation et la diffusion d'informations et de connaissances sur les bonnes pratiques mondiales en matière d'approches intensive d'emploi et de technologies innovantes
26. **Élaborer et** renforcer les stratégies de sortie afin de mieux donner aux bénéficiaires du programme HIMO les moyens d'accéder à un emploi à long terme, de s'engager dans l'apprentissage tout au long de la vie et d'établir des cheminements de carrière durables pour un avenir commun meilleur.
27. **Redoubler d'efforts pour transposer à plus grande échelle les** projets pilotes réussis et les initiatives à petite échelle, encourager l'innovation et les systèmes d'enregistrement de la propriété intellectuelle pour soutenir l'esprit d'entreprise, afin qu'ils puissent répondre aux besoins importants d'emplois plus productifs et décents, en particulier dans les pays tiers,
28. **Collecter les** données au moyen de systèmes de suivi et d'évaluation appropriés pour suivre les progrès accomplis dans la mise en œuvre des engagements pris dans la présente déclaration et partager ces informations.

Sollicitons que :

29. **Les gouvernements, les** partenaires au développement et les banques internationales et régionales de développement soient davantage encouragés à financer des activités de développement des emplois, des compétences et des infrastructures qui contribuent à la réalisation de la Déclaration d'Abidjan et de l'Agenda 2063 de l'UA.

Appelons l'OIT à:

30. **Renforcer ses capacités** et aptitudes à fournir un appui technique en HIMO aux pays qui en demandent dans le cadre de la mise en œuvre de la présente déclaration.
31. **Jouer** un rôle actif dans la facilitation de la coopération Sud-Sud au niveau régional et continental par le biais d'échanges, de partage d'expériences sur les bonnes pratiques dans les domaines des marchés publics inclusifs, du développement d'infrastructures inclusives, du développement des

compétences, de l'autonomisation des femmes, des stratégies de sortie pour les jeunes impliqués dans les projets HIMO, des travaux verts et des solutions fondées sur la nature et du développement de petits entrepreneurs.

32. Plaider auprès du FMI, la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement ,d'autres institutions financières internationales et régionales ainsi que les partenaires de développement pour intégrer de meilleurs résultats en matière d'emploi et de dimensions sociales dans leurs portefeuilles de financement et de prêts.

33. Suivre la mise en œuvre des engagements pris dans la présente déclaration et rendre compte des progrès de leur mise en œuvre lors du 20e séminaire régional pour les praticiens du travail.

La session ministérielle remercie :

Les membres du Gouvernement de la République du Rwanda, le ministère de la Fonction Publique et du Travail, la belle ville de Kigali et le peuple rwandais pour l'accueil chaleureux et le bon déroulement de ce 19ème séminaire régional pour les praticiens HIMO.

Kigali, Rwanda, 16 mai 2023.